

Déclarer la TVA : Autoliquidation sur des prestations hors UE

Prestations relevant de la règle générale (art. 259-1 du CGI).

Dans quel État payer la TVA ? L'acquisition d'une prestation auprès d'un assujetti implanté dans ou hors de l'Union européenne par un assujetti implanté en France est imposable à la TVA française.

Qui est redevable de la TVA ? Le redevable de la TVA est le preneur de la prestation (le client).

Schéma d'écriture

	Lien	Date	Pièce	Document	Compte	Tiers	Référence	Libellé	Débit	Crédit
1		02/01/2020	2		40113000	USATEAM		USATEAM	0.00	12 345.00
2		02/01/2020	2		44521000			USATEAM	0.00	2 469.00
3		02/01/2020	2		44566000			USATEAM	2 469.00	0.00
4		02/01/2020	2		62260000			USATEAM	12 345.00	0.00

Le total de la facture doit être saisi sur le compte fournisseur et la contre-partie sur le compte de prestations.

La TVA calculée sur le montant de la facture (ici 12 345 X 20%) est enregistrée dans le compte 44566000 au débit, et dans le compte 44521000 au crédit.



Le compte 44521000 se neutralise avec le compte 44566000.

Paramétrage du code de TVA Autoliquidation de prestation hors UE

Au niveau du menu **Comptabilité > Préférences > Taux de TVA**, paramétrier les taux de prestations hors UE, en vigueur pour le dossier via le champ **Régime** :

Taux de TVA

Code:	TVA 20 H UE
Description:	TVA 20 sur prestation Hors UE
Régime:	Auto-liquidation de prestation hors UE
Compte TVA collectée:	44521000
Compte TVA déductible:	
Compte TVA sur immo:	
Taux:	20
Fermé:	<input type="checkbox"/>
Racine:	445200

Ok **Annuler**

Déclaration de TVA

TAXE SUR LA VALEUR

A OPERATIONS REALISEES

OPÉRATIONS IMPOSABLES (HT.)

01 Ventes, prestations de services.....	0979	04
02 Autres opérations imposables.....	0981	12 345
2A Achat de prestations de services intra-communautaire (art. 253-2 du code général des impôts)	0044	5A Ventes (consommateurs final) versées à la C
2B Impôts sur les entreprises ayant opté pour le dispositif d'autoliquidation de la TVA à l'importation	0045	05 Livraisons intra-communautaires B to B
2D Mises à la consommation de produits pétroliers	0048	06 Livraisons d'électricité, de gaz naturel, de chaleur ou de froid non imposables en France
03 Acquisition intracommunautaires (dont ventes à distance et/ou opérations de montage)	0031	07 Mises à la consommation de produits pétroliers
3A Livraisons d'électricité, de gaz naturel, de chaleur ou de froid non imposables en France	0032	08 Mises en franchise
3B Achat de prestations de services réalisées dans les DOM	0046	09 Mises de biens ou prestations de services réalisées par un assujetti non établi en France
3C Régularisation de la TVA	0047	10 Importations (important : cf. notice)

Le montant enregistré au compte

445210 est reporté sur la rubrique de la taxe due.

B DÉCLARATION	TVA	Rubrique	Montant taxe	Taxe due
	Opérations réalisées hors communautaire et régularisation			
05 Taux normal 20%		0207	12 345	2 469
06 Taux normal 20% sur les produits pétroliers		0208		
09 Taux réduit 5,5%		0105		
08 Taux réduit 10%		0151		
0C Taux réduit 13 % sur les produits pétroliers		0152		
Opérations réalisées dans les DOM				
10 Taux normal 8,5%		0201		
11 Taux réduit 2,1%		0100		

Fiche de saisie

TVA COLLECTEE	
Numéro de Compte : 44521000	Taux : 20 Libellé : TVA/Autoliquid prestation hors UE 20%
Régime : PV-02	TVA / Encasement : <input type="checkbox"/>
Montant déclaré : 2 469,00	Montant déclaré : 2 469,00
3310 A.	
17. Dont TVA sur acquisitions intracommunautaires	
18. Dont TVA sur opérations à destination de Monaco	
TVA DÉDUCTIBLE	
19. Biens constituant des immobilisations	0703
20. Autres biens et services	0702
21. Autres TVA à déduire	0059
21A (dont régularisation sur de la TVA collectée hors produits pétroliers [cf. notice] ou déductible :)	
21B (dont régularisation sur les produits pétroliers :)	
22. Report du crédit apparaissant ligne 27 de la précédente déclaration	8001
2C Sommes à imputer, y compris acompte congés (exprimées en euro).	0603
23 Total TVA déductible (lignes 19 à 2C).	2 469
24. Dont TVA déductible sur importations	0709
2E. Dont TVA déductible sur les produits pétroliers	0711
CRÉDIT	
TAXE À PAYER	

La base est recalculée à partir du montant de la tva saisie dans le compte 445210 défini comme "Autoliquidation de prestation hors UE".